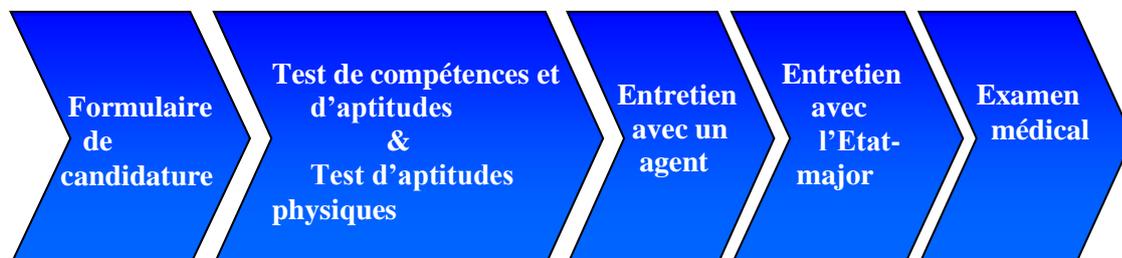


Processus de recrutement à l'école de police

Le processus de sélection est composé de plusieurs étapes, chacune étant éliminatoire.



Formulaire de candidature

Nous examinons si les conditions formelles d'engagement sont remplies (exigences).

Tests de compétences et d'aptitudes

Le candidat sera convoqué à un premier examen éliminatoire, qui sera effectué de manière informatique et évaluera ses compétences et aptitudes en lien avec le métier de policier. Il sera accompagné d'une épreuve de français ainsi que d'une traduction et durera un demi-jour. L'autre moitié de la journée est consacré au test d'aptitudes physiques, composé du parcours des polices romandes (éliminatoire) et du shuttle-run test (non éliminatoire).

Test d'aptitudes physiques

Il s'agit d'un parcours qui permet de tester différents aspects des aptitudes physiques : coordination, équilibre, force, motricité fine etc. Un deuxième test, le « shuttle run test », mesure la capacité d'endurance. Il s'agit de faire la navette entre deux points à un rythme de plus en plus rapide. Les deux tests ont lieu en salle de sport.

Entretien avec un policier

Le policier abordera notamment le parcours de vie et les motivations du candidat. A cet effet, le candidat sera invité à un entretien dans un poste de police.

Entretien avec l'Etat-major

Un entretien avec les membres de l'Etat-major de la Police cantonale Fribourg précède la décision d'engagement, sous réserve du résultat de l'examen médical.

Examen médical

Notre médecin-conseil évalue si l'état de santé du candidat permet une activité policière.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez vous adresser au service des ressources humaines de la Police cantonale Fribourg.